



Recommandation 1813 (2007)¹

Pour une Convention européenne sur la promotion des politiques de santé publique dans la lutte contre la drogue

Assemblée parlementaire

1. L'Assemblée parlementaire renvoie à sa [Résolution 1576 \(2007\)](#) intitulée «Pour une convention européenne sur la promotion des politiques de santé publique dans la lutte contre la drogue» et recommande au Comité des Ministres:

- 1.1. de communiquer cette résolution aux gouvernements des Etats membres et de les inviter à la prendre en compte lorsqu'ils élaborent leurs stratégies nationales de lutte contre la drogue;
- 1.2. d'inviter le Groupe Pompidou et d'autres partenaires européens intéressés:
 - 1.2.1. à promouvoir l'échange de bonnes pratiques entre les Etats membres sur les mesures de santé publique permettant de répondre à l'usage problématique de drogue;
 - 1.2.2. à promouvoir le dialogue sur l'usage problématique de drogue lors de l'élaboration des politiques de santé publique;
 - 1.2.3. à favoriser la collecte de données comparables et l'élaboration d'indicateurs concernant les moyens de répondre efficacement à l'usage problématique de drogue;
 - 1.2.4. à élaborer et à adopter une nouvelle convention-cadre sur les politiques de lutte contre la drogue, qui ferait la synthèse des connaissances scientifiques et médicales, et qui pourrait servir de base aux Etats membres pour élaborer leurs politiques nationales de lutte contre la drogue.

1. Discussion par l'Assemblée le 3 octobre 2007 (33e séance) (voir [Doc. 11344](#), rapport de la commission des questions sociales, de la santé et de la famille, rapporteur: M. Flynn). Texte adopté par l'Assemblée le 3 octobre 2007 (33e séance).

